



EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil Municipal
séance du 27 juin 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la Délibération
45	45	45

OBJET : 2017 – 150 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
CONVENTION DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 20 juin 2017, s'est réuni le mardi 27 juin 2017 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Anne-Marie DUVAL, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO-GROS, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Guillaume MELOT, Imen CHERIF, Paul EUZIERE, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Madame Valérie COPIN (prend part aux délibérations N°93 à N° 136)
Monsieur Cyril DAUPHOUD (prend part aux délibérations N°93 à N° 137)
Madame Brigitte VIDAL (prend part aux délibérations N°93 à N° 131)
Monsieur Jean-Paul CAMERANO (prend part aux délibérations N°93 à N° 131)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Patricia ROBIN
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Pascal PELLEGRINO
- Monsieur Jean-Marc GARNIER

- Madame Aline BOURDAIRE
- Monsieur Jean-François LAPORTE
- Monsieur Chems SALLAH
- Madame Stéphanie MANDREA
- Madame Mekia Noura ADDAD

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Murièle CHABERT (prend part aux délibérations N°107 à N°150)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°98 à N°150)

PROCURATION :

- Madame Patricia ROBIN à Madame Claude MASCARELLI
- Madame Valérie COPIN à Monsieur Ali AMRANE
- Monsieur Cyril DAUPHOUD à Monsieur Guillaume MELOT
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE à Monsieur Christophe MOREL
- Monsieur Pascal PELLEGRINO à Madame Mélanie ZARRILLO-GROS
- Madame Brigitte VIDAL à Monsieur Philippe BONELLI
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Annie DUVAL
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO à Madame Valérie DAVID
- Madame Murièle CHABERT à Monsieur Franck BARBEY
- Madame Aline BOURDAIRE à Madame Catherine BUTTY
- Monsieur Jean-François LAPORTE à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Chems SALLAH à Monsieur Serge PERCHERON
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Madame Stéphanie MANDREA à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Mékia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE

Monsieur Guillaume MELOT est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 28 mars 2017.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

- | | |
|-------------------|--|
| 2017 - 109 | PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT BANCAIRE DE 5 MILLIONS D'EUROS AUPRES DU
CREDIT AGRICOLE
GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 80 % DE LA VILLE DE GRASSE |
| 2017 - 124 | VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE QUARTIER ST ANTOINE
AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE |

Questions diverses :

/

DU 27 JUIN 2017

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
CONVENTION DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE DU RAPPORT

Le présent rapport a pour objet d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec la société Culture Time, gérante de la plateforme de financement participatif Commeon.

INCIDENCE BUDGÉTAIRE

SERVICE GESTIONNAIRE	IMPUTATION BUDGÉTAIRE	MONTANT T.T.C.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	Dépenses	20 000 €
	Recettes	10 000 €

Madame Jocelyne BUSTAMENTE expose :

Vu que, par délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2017, il a été décidé de solliciter du financement participatif pour le projet d'aménagement en son et lumière de la Chapelle de la Visitation, et l'organisation d'un cycle de concerts, pour un budget estimé initialement à 14 000 €,

Considérant qu'une étude comparative entre plusieurs plateformes de financement participatif fait apparaître que Commeon est une plateforme spécialisée pour accompagner les porteurs de projets culturels et qu'elle est la seule à avoir une expérience reconnue dans le suivi des projets portés par les collectivités territoriales,

Considérant que les dons effectués par des particuliers ou des entreprises dans le cadre de ce mécénat participatif feront l'objet de reçus fiscaux,

Considérant que Commeon percevra une commission de 8 % HT sur les montants des dons collectés,

Considérant que le budget global du projet est estimé à 20 000 €, celui évoqué dans la délibération citée ci-dessus ne comprenant pas les droits d'auteurs SACEM et la communication,

Considérant que ce projet fera l'objet de demandes de subventions auprès du Département et de la Région,

Considérant que le cycle de concerts permettra de générer des recettes de billetterie,

Considérant qu'il est opportun de solliciter une aide de 10 000 € nets (commission déduite) par mécénat participatif,

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec la société Culture Time, gérante de la plateforme de financement participatif Commeon jointe en annexe,

La Commission Vivre ensemble ayant été saisie de ce dossier dans sa séance du 14 juin 2017,

Je vous demande de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec la société Culture Time, gérante de la plateforme de financement participatif Commeon.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.